

Check-list pour expatriés

Plus que quelques jours : 3 à 6 mois avant votre départ

Administration

- Assurez-vous d'avoir un passeport valide pendant au moins 6 mois ou demandez un nouveau passeport.
 - Demandez un visa de travail ou un permis de séjour.
 - Rassemblez les documents importants (diplômes, acte de mariage, dossiers médicaux).
 - Faites traduire/légaliser vos documents.
 - Recherchez des informations sur la fiscalité.
-

Logement

- Trouvez un logement temporaire ou permanent.
 - Résiliez votre bail ou vendez votre logement.
 - Renseignez-vous sur les services publics dans votre nouveau pays.
-

Travail et contrat

- Signez votre contrat de travail.
- Renseignez-vous sur la sécurité sociale et la retraite.
- Demandez une attestation d'emploi.

Le moment est presque venu : 1 à 3 mois avant votre départ

Déménagement

- Organisez votre déménagement avec une entreprise de déménagement international.
 - Souscrivez une assurance déménagement.
 - Triez vos biens, emportez ce dont vous avez vraiment besoin.
 - Organisez éventuellement un stockage.
 - Planifiez le transport de votre ou vos animaux domestiques.
-

Finances

- Ouvrez un compte bancaire dans votre nouveau pays.
 - Vérifiez les taux de change et les virements internationaux.
 - Informez votre banque actuelle de votre déménagement.
 - Mettez en place ou supprimez vos prélèvements automatiques.
-

Santé

- Faites un bilan de santé.
- Souscrivez une assurance maladie internationale.
- Demandez vos dossiers médicaux.
- Organisez vos vaccinations.

Le compte à rebours a commencé, les dernières semaines avant votre départ

Communication

- Résiliez vos abonnements (Internet, GSM, magazines).
 - Informez votre opérateur télécom.
 - Souscrivez un abonnement mobile local ou une eSIM.
-

Changement d'adresse

- Signalez votre changement d'adresse à la commune, à votre banque, à vos assurances, à votre employeur, à votre famille et à vos amis.
-

Enfants

- Désinscrivez vos enfants de leur école actuelle.
- Trouvez une nouvelle école pour vos enfants et inscrivez-les.
- Demandez leurs bulletins scolaires et des lettres de recommandation.

Dans votre nouveau pays

Premières démarches administratives

- Inscrivez-vous auprès des autorités locales.
 - Demandez une carte d'identité locale.
 - Ouvrez un compte bancaire.
 - Souscrivez des assurances locales.
-

Installez-vous

- Aménagez votre logement.
 - Explorez votre quartier.
 - Recherchez les adresses des services locaux (médecin généraliste, pharmacie, supermarché).
-